



## NOUVEAU !

En 2025, une **bourse**, d'un montant minimum de **4000€** sera attribuée à un(e) **étudiant(e) suisse de France** ayant pour objectif d'étudier dans une université et/ou une institution accréditée dans le domaine suisse des hautes écoles selon la LEHE\*

### CRITERES DE SELECTION :

- être Suisse(sse) résidant en France, âgé(e) de 18 à 25 ans
- être membre ou appartenir à une famille membre d'une association affiliée à l'UASF depuis au moins 2 ans
- au bénéfice d'un bon dossier scolaire (baccalauréat de préférence avec mention) ou universitaire
- accompagner la candidature d'une lettre de motivation et d'un projet d'études structuré.

Le montant de cette bourse sera destiné à l'acquittement des frais d'inscription à l'université ou l'institution accréditée choisie. Ce montant sera versé au fur et à mesure des besoins, sur présentation de justificatifs

**Les dossiers seront étudiés et sélectionnés par educationsuisse à Berne** dont les compétences permettront le choix final du ou de la lauréat(e)

**La bourse UASF sera remise officiellement lors du Congrès UASF 2025 à Amélie-les-Bains, à l'issue de l'Assemblée Générale** le samedi 26 avril 2025.

\*\*\*\*\*

*\*Loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles*

Pour davantage d'Informations et/ou envoi des candidatures, merci d'adresser un mail à la Présidente de l'UASF à [contact@uasfrance.org](mailto:contact@uasfrance.org) ou [fmilletleroux@gmail.com](mailto:fmilletleroux@gmail.com) .